

# **Vide grenier du dimanche 9 avril 2017**

**(extérieurs à Belleville)**

La brocante de Belleville se tiendra dans le centre du village, rue Henri Cavallier, rue de la Gare, allée du Parc, rue Louis Pasteur (dans la partie entre la rue de la Gare et le rond point).

Vous êtes prié de compléter le bulletin d'inscription ci-joint et de nous le retourner le plus vite possible, les places étant limitées.

Le paiement en espèces ne peut se faire que pendant les heures d'ouverture de la mairie, l'appoint est obligatoire avec ce moyen de paiement.

La mise en place se fera dès 5h30, les véhicules devront être disposés pour 7h30, tout emplacement non occupé à 8h00 sera déclaré vacant et réattribué aussitôt.

***Rappel : les particuliers n'étant pas autorisés à faire plus de deux brocantes par an (article L310-2 du Code du Commerce), vous voudrez bien compléter la ligne servant d'attestation sur l'honneur et signer le bulletin d'inscription.( au verso ).***

***Il est rappelé que l'esprit de la brocante est la vente d'objets personnels, à but non commercial, et excluant toute forme de produits alimentaires.***

**Les remboursements seront possibles uniquement 15 jours avant la date de la brocante :**

- par mail à [mairie.belleville54@wanadoo.fr](mailto:mairie.belleville54@wanadoo.fr)

- ou par courrier postal **mairie de Belleville place de la mairie 54940 BELLEVILLE**

**A moins de 15 jours de la brocante ne seront remboursés que les exposants munis d'un certificat médical.**

# Vide grenier du dimanche 9 avril 2017

( Extérieurs )

A retourner en Mairie de Belleville au plus vite. Les réservations sont prises dans l'ordre d'arrivée.

**Les habitants de Belleville reçoivent les dossiers d'inscription avant les extérieurs, et sont donc prioritaires pour les inscriptions**, nous ferons le maximum pour satisfaire les demandes particulières des extérieurs, mais nous sommes également tenus par des contraintes liées à l'organisation (habitants voulant un emplacement devant leurs maisons, etc...), merci de votre compréhension..

**Aucune inscription ne sera enregistrée sans :**

- le règlement à l'ordre du trésor public( si nécessaire )
- une copie de la pièce d'identité (carte d'identité, passeport...)
- un justificatif de domicile récent (facture EDF, téléphone...)
- Pour les professionnels : joindre une copie du R.C.

Mme/M. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

N° de tél . (fixe et portable) : \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_  
( entourez votre choix concernant le nombre de modules ci-dessous )

1er module ( 9€)

2 modules (18€) (joindre chèque à l'ordre du trésor public)

Attention : les modules mesurent 5m x 2m50, pensez à réserver un emplacement pour votre véhicule si nécessaire ( sinon vous devrez décharger rapidement et enlever votre véhicule impérativement).

**ATTENTION OBLIGATOIRE : veuillez nous indiquer le numéro de plaque d'immatriculation ainsi que les dimensions du véhicule**

**Attention : Seul ce véhicule sera autorisé à pénétrer sur le site ( vigipirate )**

N° immatriculation ..... dimensions .....

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_,

déclare sur l' honneur :

- **ne pas être commerçant**
- **ne vendre que des objets personnels et usagés**
- **ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l' année civile ( art R321-9 du Code Pénal ).**

Signature obligatoire